

COMMUNE DE DOUNOUX

~~~

Modification N° 2 du PLAN LOCAL D'URBANISME de la commune de DOUNOUX

~~~

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

~~~

AVIS AU PUBLIC

~~~

Par arrêté municipal du 10 août 2023 le Maire de Dounoux a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet modification n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune de DOUNOUX

A cet effet,

M. Gérard Saint-Dizier est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 12 septembre 2023 au 14 octobre 2023 soit 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de DOUNOUX, les observations du public les :

Mardi 12 septembre 2023 de 14h00 à 16h00

Mercredi 20 septembre 2023 de 14h00 à 16h00

Lundi 2 octobre 2023 de 14h00 à 16h00

Samedi 14 octobre 2023 de 10h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie, ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

Les pièces du dossier seront également accessibles au public sous forme numérique sur le site <https://ssl.spl-Xdemat.fr/Xenquetes>

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Dounoux où ils seront tenus à la disposition du public.